

« ASCENCIO »

Société en commandite par actions, Société immobilière réglementée publique de droit belge,
Avenue Jean Mermoz 1 bte 4, 6041 Gosselies
Registre des personnes morales au numéro 881.334.476

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2019
PROCES-VERBAL**

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 14 heures 30 sous la présidence de Monsieur Carl Mestdagh en qualité de président du conseil d'administration.

Monsieur le Président désigne Madame Stéphanie Vanden Broecke en qualité de secrétaire et prie les membres de l'assemblée de choisir deux scrutateurs parmi eux, Mr Mertens et Mr Regout.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés à l'assemblée, les actionnaires dont les titres ont été enregistrés à leur nom le 17 janvier 2019 à minuit (la « date d'enregistrement ») et qui ont indiqué leur volonté de participer à cette assemblée générale.

Les noms, prénoms et adresses ou les formes juridiques, dénominations sociales et sièges sociaux de ces actionnaires, le nombre d'actions que chacun de ces actionnaires détenait à la date d'enregistrement et pour lesquels il a déclaré vouloir participer à cette assemblée générale, sont repris dans la liste de présence jointe au présent procès-verbal.

CONVOCATIONS – PRESENCES – MAJORITE

Les titulaires d'actions dématérialisées ont été convoqués par voie de publications parues au Moniteur belge, le 21 décembre 2018, et à cette même date dans la presse (L'Echo). Les documents à communiquer aux actionnaires ont été mis à leur disposition conformément aux dispositions légales.

Les titulaires d'actions nominatives ont été convoqués par lettre recommandée le 21 décembre 2018.

Le gérant statutaire d'Ascencio SCA, les membres de son conseil d'administration et le commissaire de la société ont également été convoqués conformément au prescrit légal.

Sur cette base, le bureau constate que les formalités de convocation ont été accomplies conformément aux dispositions légales et statutaires.

Il résulte de la liste de présences que 2.514.836 actions sur un total de 6.595.985 actions sont présentes ou représentées (soit 38,13%).

Les formalités légales et statutaires pour l'admission à l'assemblée ont également été accomplies par les actionnaires.

L'assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur l'objet figurant à l'ordre du jour.

Pour être admises, les propositions figurant à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Conformément aux statuts, les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'avec l'accord du gérant.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président rappelle que la présente assemblée a pour ordre du jour :

I. Approbation des comptes d'Ascencio S.C.A.

1. Prise de connaissance du rapport de gestion sur les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2018 et sur les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2018.
2. Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2018 et du rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2018.
3. Prise de connaissance des comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 30 septembre 2018.

Les points 1 à 3 portent sur la communication et la prise de connaissance des comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 30 septembre 2018 ainsi que du rapport de gestion du conseil d'administration du gérant statutaire et du rapport du commissaire sur les comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 30 septembre 2018.

Ces documents sont inclus dans le rapport financier annuel 2017/2018 disponible sur le site internet et au siège social de la société.

4. Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2018 et affectation du résultat.
Proposition d'approuver les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2018, en ce compris l'affectation du résultat. En conséquence, de distribuer un dividende brut de 3,40 EUR par coupon n°16.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

5. Décharge au gérant statutaire
Proposition de donner décharge au gérant statutaire de la société pour l'exécution de son mandat pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2018.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

6. Décharge au commissaire
Proposition de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2018.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

7. Rapport de rémunération
Proposition d'approuver le rapport de rémunération.

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

8. Approbation des dispositions relatives au changement de contrôle dans la convention de crédit liant la société :
Proposition d'approuver et, pour autant que de besoin, de ratifier, conformément à l'article 556 du code des sociétés, les dispositions stipulant une possible exigibilité anticipée du remboursement en cas de changement de contrôle sur la société à savoir :

- *l'article 10(n) de la convention de crédit conclue le 2 janvier 2018 entre la société et la Caisse d'Epargne Hauts de France.*

Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

II. Approbation des comptes annuels de la société anonyme « Rix Retail », absorbée par Ascencio SCA le 11 octobre 2018, avec effet au 1^{er} octobre 2018.

1. Approbation des comptes annuels de la société anonyme « Rix Retail »
Proposition d'approuver les comptes annuels de la société anonyme « Rix Retail » pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.
Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.
2. Décharge aux administrateurs de la société anonyme « Rix Retail »
Proposition de donner décharge aux administrateurs de la société anonyme « Rix Retail » pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 et pour autant que de besoin du 1^{er} octobre 2018 au 11 octobre 2018.
Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

3. Décharge au commissaire de la société anonyme « Rix Retail »
Proposition de donner décharge au commissaire de la société anonyme « Rix Retail » pour l'exécution de son mandat au cours de la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 et pour autant que de besoin du 1^{er} octobre 2018 au 11 octobre 2018.
Le gérant statutaire vous invite à approuver cette proposition.

III. Proposition de conférer tout pouvoir au gérant statutaire pour l'exécution des décisions prises conformément aux propositions soumises à l'assemblée générale.

IV. Divers.

RESOLUTIONS

I. Approbation des comptes d'Ascencio S.C.A.

1. Prise de connaissance du rapport de gestion sur les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2018 et sur les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2018

L'assemblée dispense le Président de faire la lecture intégrale du rapport de gestion du gérant statutaire relatif à l'exercice social et aux comptes consolidés d'Ascencio SCA clôturés au 30 septembre 2018.

Les grands évènements de cette année et les indicateurs financiers et opérationnels de la SIR, ainsi que les comptes consolidés et sociaux de la société sont présentés à l'assemblée.

Le rapport sera déposé à la Banque Nationale de Belgique et sera tenu à la disposition de tout intéressé.

2. Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2018 et rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2018

L'assemblée a pris connaissance des rapports relatifs aux comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 30 septembre 2018 et dispense le Président d'en faire la lecture intégrale.

3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2018

Le 29 novembre 2018, le gérant statutaire a arrêté les comptes annuels consolidés clôturés au 30 septembre 2018 comprenant le bilan, le compte de résultats et les annexes selon le schéma IFRS.

Ces comptes ont été mis à la disposition des actionnaires en même temps que les comptes annuels statutaires.

L'assemblée générale en prend connaissance.

4. Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 30 septembre 2018 et affectation du résultat

Le 29 novembre 2018, le gérant statutaire d'Ascencio SCA a arrêté les comptes annuels statutaires clôturés au 30 septembre 2018 comprenant le bilan, le compte de résultats et les annexes établis selon le schéma IFRS.

Ces comptes statutaires ont été mis à la disposition des actionnaires conformément au code des sociétés. Le résultat net statutaire de l'exercice est de 34,024 millions EUR.

Le gérant statutaire propose d'affecter ce résultat comme suit :

A. Résultat net	34.024 KEUR
B. Transfert aux/des réserves	11.598 KEUR
1. Transfert à/de la réserve du solde (positif ou négatif) des variations de juste valeur des biens immobiliers (-/+)	4.141 KEUR
5. Transfert à la réserve du solde des variations de juste valeur des instruments de couverture autorisés auxquels la comptabilité de couverture telle que définie en IFRS n'est pas appliquée	3.292 KEUR
10. Transferts aux/des autres réserves	4.165 KEUR
C. Rémunération du capital prévue à l'article 13, §1^{ER}, AL.1^{ER}	12.334 KEUR
D. Rémunération du capital – Autre que C	10.093 KEUR

Le gérant statutaire propose de distribuer un dividende brut de 3,40 EUR par action représenté par le coupon n°16.

Résolution

L'assemblée décide d'approuver les comptes annuels sociaux pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2018 et l'affectation du résultat proposée par le gérant statutaire telle que reprise ci-dessus.

En conséquence, l'assemblée décide d'attribuer un dividende brut de 3,40 EUR par action représentée par le coupon n°16.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire.

Pour	2.514.836 voix
Contre	voix
Abstention	voix

5. Décharge au gérant statutaire

Conformément à l'article 554 du code des sociétés, Monsieur le Président invite les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner au gérant statutaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2018.

Résolution

L'assemblée donne la décharge au gérant statutaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2018 par un vote spécial.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire.

Pour	2.514.836 voix
Contre	voix
Abstention	voix

6. Décharge au commissaire

Conformément à l'article 554 du code des sociétés, Monsieur le Président invite les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2018.

Résolution

L'assemblée donne la décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2018 par un vote spécial.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire :

Pour	2.514.836 voix
Contre	voix
Abstention	voix

7. Rapport de rémunération

Le Président du comité de rémunération commente brièvement le rapport de rémunération repris dans le rapport de gestion relatif à l'exercice social et aux comptes consolidés d'Ascencio S.C.A. clôturés au 30 septembre 2018.

Résolution

L'Assemblée approuve par vote spécial le rapport de rémunération tel qu'inclus dans le rapport annuel 2018.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A la majorité des voix, en ce compris celle du gérant statuaire.

Pour	2.467.009 voix
Contre	voix
Abstention	47.827 voix

8. Approbation des dispositions relatives au changement de contrôle dans les conventions de crédit liant la société

Conformément à l'article 556 du code des sociétés, l'assemblée générale est seule compétente pour approuver des clauses de changement de contrôle conférant à des tiers des droits affectant le patrimoine de la société ou donnant naissance à une dette ou à un engagement à sa charge, lorsque l'exercice de ces droits dépend du lancement d'une offre publique d'acquisition sur les actions de la société ou d'un changement de contrôle exercé sur elle.

Pour cette raison, la clause de changement de contrôle énoncée ci-après est soumise à l'approbation de l'assemblée générale qui tient lieu d'assemblée générale spéciale.

Monsieur le Président expose que la société a conclu le 2 janvier 2018 avec la Caisse d'Epargne Hauts de France une convention de crédit qui stipule une possible exigibilité anticipée du crédit en cas de changement de contrôle.

Monsieur le Président invite les membres de l'assemblée générale à approuver et, pour autant que besoin, à ratifier la clause de changement de contrôle contenue dans ladite convention de crédit.

Résolution

L'assemblée générale décide d'approuver, et pour autant que besoin, de ratifier toutes les dispositions de la convention de crédit du 2 janvier 2018 entre la société et la Caisse d'Epargne Hauts de France qui stipule une possible exigibilité anticipée du crédit en cas de changement de contrôle sur la société conformément à l'article 556 du code des sociétés.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A la majorité des voix, en ce compris celle du gérant statuaire :

Pour	2.462.075 voix
Contre	52.761 voix
Abstention	voix



II. Approbation des comptes annuels de la société anonyme « Rix Retail », absorbée par Ascencio SCA le 11 octobre 2018, avec effet au 1^{er} octobre 2018

Monsieur le Président expose que la société anonyme « Rix Retail » a été absorbée le 11 octobre 2018, avec effet au 1^{er} octobre 2018, par Ascencio SCA.

1. Approbation des comptes annuels de la société anonyme « Rix Retail »

Le conseil d'administration de la société anonyme « Rix Retail » a arrêté les comptes annuels de la société pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 inclus et a établi un rapport de gestion, dont les membres de l'assemblée dispensent Monsieur le Président de donner lecture.

Le Commissaire de la société anonyme « Rix Retail » a également établi son rapport sur les comptes annuels clôturés au 30 septembre 2018 inclus. Les membres de l'assemblée dispensent Monsieur le Président d'en donner lecture.

Résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels de la société anonyme « Rix Retail » pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 inclus.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statuaire :

Pour	2.514.836	voix
Contre		voix
Abstention		voix

2. Décharge aux administrateurs de la société anonyme « Rix Retail »

Monsieur le Président invite les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner aux administrateurs de la société anonyme « Rix Retail » pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 et pour autant que de besoin du 1^{er} octobre 2018 au 11 octobre 2018.

Résolution

L'assemblée donne la décharge par un vote spécial aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2018 et pour autant que de besoin pour la période du 1^{er} octobre 2018 au 11 octobre 2018.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statuaire :

Pour	2.514.836	voix
Contre		voix
Abstention		voix

3. Décharge au commissaire de la société anonyme « Rix Retail »

Monsieur le Président invite les membres de l'assemblée à se prononcer, par un vote spécial, sur la décharge à donner au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 et pour autant que de besoin du 1^{er} octobre 2018 au 11 octobre 2018.

Résolution

L'assemblée donne la décharge par un vote spécial au Commissaire de la société « Rix Retail » pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2018 et pour autant que de besoin pour la période du 1^{er} octobre 2018 au 11 octobre 2018.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire :

Pour	2.514.836	voix
Contre		voix
Abstention		voix

III. Proposition de conférer tout pouvoir au gérant statutaire pour l'exécution des décisions prises conformément aux propositions soumises à l'assemblée générale

L'assemblée décide de désigner le gérant statutaire ou toute autre personne qu'il désignera pour exécuter les décisions qu'elle vient de prendre.

Cette résolution est adoptée comme suit :

A l'unanimité des voix, en ce compris celle du gérant statutaire :

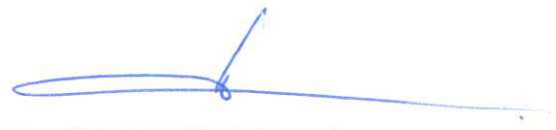
Pour	2.514.836	voix
Contre		voix
Abstention		voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.30 heures.

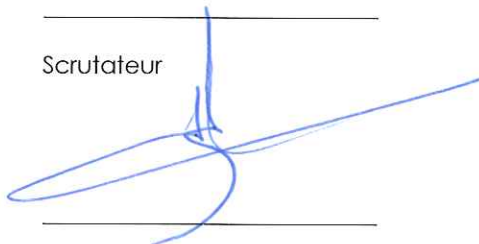
Lecture faite du procès-verbal, les membres du bureau, l'associé commandité et les actionnaires, qui en ont exprimé le désir, ont signé le présent procès-verbal.



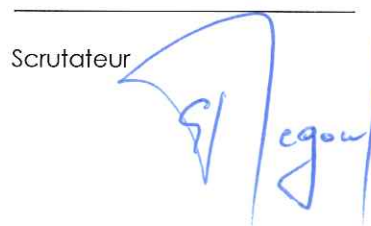
Président



Secrétaire



Scrutateur

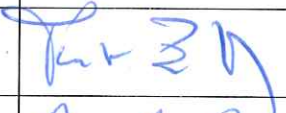








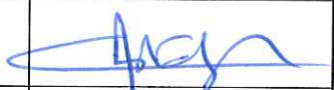



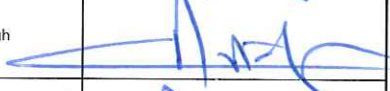

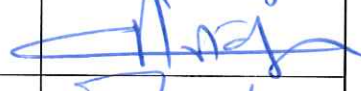






Scrutateur

Ascencio SA, Associé commandité
représentée par son représentant permanent, Vincent H. Querton



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2019
Liste des présences

Actionnaire/Associé	Adresse	Nombre d'actions représentées	Représenté par	Signature
Ascencio SA actionnaire et associé commandité	Avenue Jean Mermoz 1 6041 Gosselies	3	Vincent Querlon représentant permanent	
AG Finance SA	Avenue des Arts 58 1000 Bruxelles	863.281	Benoît Godts	
BNP Paribas Securities	rue du Loxum 25 1000 Bruxelles	100.588	Stéphanie Vanden Broecke	
Dagnely Raoul	Rue Mary 1 5140 Ligny	2.757	Présent	
Deutsche Bank AG Amsterdam	DE ENTREE 99-197	2.576	Stéphanie Vanden Broecke	
Fidagh SA	Rue du Colombier 9 6041 Gosselies	36.443	Carl Mestdagh	
KBC Sel Immo - Belgium Plus	Havenlaan 2 1080 Bruxelles	69.255	Stéphanie Vanden Broecke	
Mertens BM	Rendries 10/B 1540 Herne	209	Frans Mertens	
Mestdagh Carl	Rue Fontenelle 2 6120 Nalinnes	402.499	Présent	
Mestdagh Christophe	Vieux Chemin de l'Helpe 168 1332 Genval	90.289	Carl Mestdagh	
Mestdagh Eric	Chemin du Chêne aux Renards 40 1380 Ohain	150.891	Carl Mestdagh	
Mestdagh Frank	Rue Griant 1 5537 Anhée	146.145	Carl Mestdagh	
Mestdagh Marc	Avenue Reine Astrid 6 5170 Profondeville	157.053	Carl Mestdagh	
Mestdagh Jacques (USU) Mestdagh Frank (NP)	Place Ovide Decroly 4 bte 31 1410 Waterloo	81.753	Carl Mestdagh	
Mestdagh John	Rue de Baudémont 58 1460 Ilfre	215.230	Carl Mestdagh	
Mestdagh Sandra	Drève Commandant Romain Marissal 31 1630 Linkebeek	23.512	Carl Mestdagh	
Regout Geoffroy	Val de la Futaie 11 1000 Bruxelles	1.534	Présent	

Actionnaire/Associé	Adresse	Nombre d'actions représentées	Représenté par	Signature
Rosello Renalo	Rue de l'Abattoir 94 5060 Sambreville	170.813	Carl Mestdagh	
Sofival	Chemin vert 6 6120 Nalinnes	5	Jean-François Delplace	
Nombre d'actions représentées		2.514.836		
Dénominateur		6.595.985		
Taux de participation		38,13%		
Le Secrétaire  Stéphanie VANDEN BROECKE	Les Scuteurs, 